

CONSEIL MUNICIPAL de Saint Geniès

SEANCE DU 08 Septembre 2022

Nomination du secrétaire de séance : Jérémy Lespinasse
Approbation du compte rendu du 11/08/2022 à l'unanimité.

Absent :

Excusés : Nicolas Granger (procuration à Anthony Le Follic), Samira Goumbélé (procuration à Céline Duthoit), Sonia Cournil (procuration à Samuel Brouzès), Olivier Fournier (procuration à Charles Molina)
Marion Chaput (procuration à Michel Lajugie), Alain Dalix (procuration à Anne Alfano)

Intervention de Pierre Chevalier, Vice-Président du SDE 24 en charge de notre secteur, afin d'expliquer le rôle du SDE 24 et la teneur de la modification des statuts du syndicat

01 – Syndicat des Energies de la Dordogne – modification des statuts

Lors de la séance du 1^{er} juin 2022, le comité syndical du SDE24 a délibéré pour modifier ses statuts.

Les modifications portent notamment sur :

- La transformation en syndicat mixte fermé,
- La réécriture des compétences en matière de transition énergétique,
- La possibilité d'intervenir en tant que maître d'ouvrage délégué, pour la rénovation énergétique des bâtiments publics,
- L'ajustement du nombre de délégués du collège de Périgueux conformément à l'article L5112-7 du CGCT.

Le Conseil municipal est invité à se prononcer sur les modifications statutaires du SDE 24, conformément au projet de modification joint.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** la modification des statuts du SDE24.

02 – Adressage – Pose des poteaux et panneaux

Vu le projet d'adressage en cours sur la commune,

Vu la délibération n° 01 du 11 Août 2022 actant le choix de l'entreprise fournissant le matériel d'adressage, Mr le Maire présente au conseil les différents devis reçus pour la pose des fournitures relatives à l'adressage à savoir les plaques de rue, les panneaux et les poteaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **CHOISIT** l'Association La Main Forte pour la pose des poteaux avec un devis s'élevant à 7 887€ HT
- **DECIDE** d'exécuter la pose des panneaux et des plaques de rue en régie avec les agents communaux.
- **AUTORISE** Mr le Maire à signer le devis et tout autre document se référant à cette décision.

QUESTIONS DIVERSES

- Assainissement collectif : proposition de délibération pour le protocole de transfert de la compétence à la Communauté de communes du Pays de Fénelon au 01/01/2026 avec révision de la redevance et lissage de 2023 à 2026 : désaccord à la majorité concernant l'évaluation de la redevance – Demande d'une explication auprès de la CCPF pour le prochain conseil
- Concernant la vente de l'ancien grand chapiteau : unanimité du conseil pour réviser le prix à 2000€.
- Travaux pour zonage PLUi : réunion des conseillers municipaux prévue le Mardi 13/09/2022 à 17h
- Conseil Municipal Junior : Décision à l'unanimité de relancer le recensement des jeunes et la mise en place du scrutin pour une première réunion en Janvier 2023 – Elus concernés : Nicole Latour et Anthony Le Follic

- Mr le Maire a été contacté par le propriétaire de la parcelle AO 132 à proximité du hangar communal car il souhaite vendre : Proposition du conseil d'un prix d'achat à 1500€
- Organisation de la dernière session « Premiers secours »
- Bilan des marchés nocturnes : Très bonne fréquentation / aucune soirée d'intempéries – A revoir la partie musicale
- La Fargeonnerie – problème de ruissellement d'eaux de pluie – Mr le Maire présente un devis de busage le long de la voie communale pour un montant de 22 970.00€ HT : Refus du conseil à la majorité pour la prise en charge de ces travaux
- Présentation de la 2° esquisse du projet de Centre de loisirs à côté de la Gare : les élus municipaux, à la majorité, valident le dépôt du permis de construire avec une incertitude sur l'avis de l'architecte des Bâtiments de France
- Point sur l'organisation de l'Enduro Moto du 18 Septembre 2022
- Préparation des journées du patrimoine : nettoyage des chapelles de Pelvezey et du Cheylard.
- Compte rendu réunion des Maires au Sictom du Périgord Noir : le comité syndical qui va se réunir le 10/09 doit voter sur un moratoire pour repousser la mise en place de la redevance incitative.
- Organisation de la Ronde des villages les 15 et 16 Octobre 2022

Prochaine Réunion : Jeudi 06 Octobre 2022 à 20h30